

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00293
Numéro SIREN : 437 948 391
Nom ou dénomination : BAFFY INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 13809

BILAN - ACTIF

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce

006450 - SAS BAFFY INVEST

le ...20-NOV...2023
sous le N° B/13809

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/03/23		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/03/22
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	1 203 271,80		1 204 171,80
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 203 271,80	1 203 271,80	1 204 171,80
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients (3)			
Clients douteux, litigieux (3)			
Clients Factures à établir (3)			
Groupe et associés (3)	20 000,00		530 000,00
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	6 483,99		4,04
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 483,99	26 483,99	530 004,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 229 755,79	1 229 755,79	1 734 175,84

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINE

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF

	Valeurs au 31/03/23	Valeurs au 31/03/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 700,00)	7 700,00	7 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	770,00	770,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	222 110,84	1 725 441,21
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	995 235,54	-3 330,37
SITUATION NETTE	1 225 816,38	1 730 580,84
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 225 816,38	1 730 580,84
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés		900,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs		
Fournisseurs, factures non parvenues	2 900,00	2 695,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 039,41	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 939,41	3 595,00
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 229 755,79	1 734 175,84
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	3 939,41	3 595,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

	Du 01/04/22 au 31/03/23		Du 01/04/21 au 31/03/22
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)			
Montant net du chiffre d'affaires			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes			3 725,05
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 725,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 725,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/04/22 Au 31/03/23	Du 01/04/21 Au 31/03/22
Produits financiers		
De participation (3)	1 000 000,00	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 000 000,00	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	992,61	376,31
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	992,61	376,31
RÉSULTAT FINANCIER	999 007,39	-376,31
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	995 282,34	-3 330,37
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	853,20	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	853,20	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	900,00	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	900,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-46,80	
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 000 853,20	
TOTAL DES CHARGES	5 617,66	3 330,37
Bénéfice ou Perte	995 235,54	-3 330,37

(3) Dont produits concernant les entités liées

1 000 000,00

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

993,00

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 1 229 755,79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 995 235,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/07/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au cours de cette exercice, il y a eu une distribution exceptionnelle de 1 000k€ de SARL BAFFY dans un PV du 26/01/2023. La SCCV PAUL VAILLANT COUTURIER, dont BAFFY INVEST détenait 90%, a été liquidée le 15/11/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
BAFFY - 13 RUE DOCTEUR QUIGNARD 21019 DIJON CEDEX - 303955579	1 000 000	1 377 268	100,00	1 202 372	1 202 372	530 000		523 961	254 631	1 000 000
Observations	Bilan 30/04/2022									
ROUGET DE L'ISLE - 13 RUE DOCTEUR QUIGNARD 21019 DIJON CEDEX - 895198620	1 000		90,00	900	900					
Observations	Bilan 31/12/2022									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations financières (5)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital déteu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxés du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brute	Nette					

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ENGAGEMENTS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

Echéances restantes dues au 31/03/2023

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Caution SARL BAFFY prêt CIC			148 221			148 221
Caution SARL BAFFY prêt BPBFC			149 211			149 211
Caution SARL BAFFY prêt BTPBQ			149 796			149 796
Caution SARL BAFFY prêt CE			149 679			149 679
TOTAL (1)			596 907			596 907
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL			596 907			596 907

BAFFY INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 7 700 euros
Siège social : 13 Rue Docteur Quignard - 21000 DIJON
437 948 391 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 995 235,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 995 235,54 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » soit : 995 235,54 euros
qui sera ainsi porté à 1 217 346,38 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Distribution exceptionnelle de dividendes du 4 juin 2019 :

900 000 euros soit 1 168,8311 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 900 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2020 : néant

Exercice clos le 31 mars 2021 : néant

Exercice clos le 31 mars 2022 :

500 000 euros soit 649,3506 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 000 euros

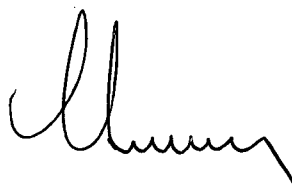
Distribution exceptionnelle de dividendes du 26 janvier 2023 :

1 000 000 d'euros soit 1 298,7013 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 000 000 d'euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant le droit de vote.

Pour certification conforme
Le Président
Monsieur Christian BAFFY

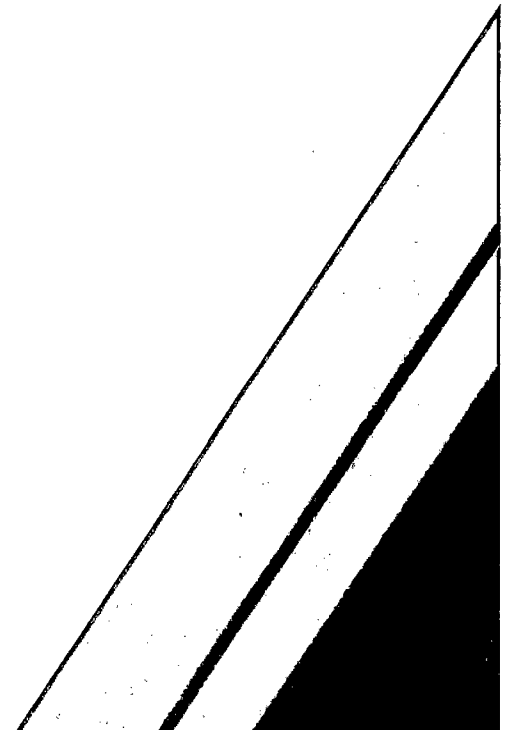


BAFFY INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 700 euros
Siège social : 13 rue du Docteur Quignard – Z.I. Nord – 21000 DIJON
RCS DIJON 437 948 391 - SIRET 437 948 391 00028 - APE 64.20 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023



À l'Assemblée Générale de la société BAFFY INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAFFY INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ainsi, les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées dans la note « PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'utilité et vérifié le calcul des provisions dépréciation. Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur les estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 14 septembre 2023

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Eric GABORIAUD

Commissaire aux Comptes Associé

ACTIF

	Valeurs au 31/03/23		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/03/22
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	1 203 272		1 204 172
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 203 272		1 204 172
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients (3)			
Clients douteux, litigieux (3)			
Clients Factures à établir (3)			
Groupe et associés (3)	20 000		530 000
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	6 484		4
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 484		530 004
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 229 756		1 734 176

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/03/23	Valeurs au 31/03/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 700)	7 700	7 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	770	770
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	222 111	1 725 441
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	995 236	-3 330
SITUATION NETTE	1 225 816	1 730 581
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 225 816	1 730 581
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés		900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs		
Fournisseurs, factures non parvenues	2 900	2 695
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 039	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 939	3 595
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 229 756	1 734 176
(1) Dont à plus d'un an	3 939	3 595
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

	France	Du 01/04/22 au 31/03/23 Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	Du 01/04/21 au 31/03/22
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			3 725	2 954
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 725	2 954
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 725	-2 954
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/04/22 Au 31/03/23	Du 01/04/21 Au 31/03/22
Produits financiers		
De participation (3)	1 000 000	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 000 000	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	993	376
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	993	376
RÉSULTAT FINANCIER	999 007	-376
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	995 282	-3 330
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	853	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	853	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	900	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	900	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-47	
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 000 853	
TOTAL DES CHARGES	5 618	3 330
Bénéfice ou Perte	995 236	-3 330

(3) Dont produits concernant les entités liées

1 000 000

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

993

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 1 229 755,79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 995 235,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/07/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au cours de cette exercice, il y a eu une distribution exceptionnelle de 1 000k€ de SARL BAFFY dans un PV du 26/01/2023. La SCCV PAUL VAILLANT COUTURIER, dont BAFFY INVEST détenait 90%, a été liquidée le 15/11/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
BAFFY - 13 RUE DOCTEUR QUIGNARD 21019 DIJON CEDEX - 303955579	1 000 000	1 377 268	100,00	1 202 372	1 202 372	530 000		523 961	254 631	1 000 000
Observations Bilan 30/04/2022										
ROUGET DE L'ISLE - 13 RUE DOCTEUR QUIGNARD 21019 DIJON CEDEX - 895198620	1 000		90,00	900	900					
Observations Bilan 31/12/2022										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ENGAGEMENTS

006450 - SAS BAFFY INVEST

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

Echéances restantes dues au 31/03/2023

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Caution SARL BAFFY prêt CIC			148 221			148 221
Caution SARL BAFFY prêt BPBFC			149 211			149 211
Caution SARL BAFFY prêt BTPBQ			149 796			149 796
Caution SARL BAFFY prêt CE			149 679			149 679
TOTAL (1)			596 907			596 907
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL			596 907			596 907